

8 novembre 1944

Monsieur le Dr. Ignacy SCHWARZBART,  
Membre du Conseil National de Pologne,  
45, Queens Court,  
QUEENSWAY,  
L O N D O N - W2

Monsieur le Docteur,

J'ai reçu aujourd'hui, 8 novembre, votre lettre du 16 octobre.

Au nom de tous les Juifs de Belgique et en mon nom personnel je vous remercie sincèrement pour les vœux et les souhaits que vous voulez bien exprimer dans votre lettre.

Nous sommes surtout très heureux de voir que les Juifs polonais se trouvant en Angleterre se soucient du sort de leurs frères et sœurs se trouvant en Belgique qui, quoiqu'ils aient pu échapper à la déportation, sont actuellement dans le dénuement le plus complet.

Notre organisme qui s'occupait sous le régime hitlérien de sauver nos frères persécutés, se pose maintenant comme tâche essentielle de les réadapter dans la vie sociale et économique.

A ce sujet, vous avez bien voulu suggérer quatre problèmes qui devraient être résolus:

1. L'enregistrement des Juifs polonais
2. Les soins à donner aux enfants juifs abandonnés
3. La suralimentation des Juifs affamés durant l'occupation
4. Le règlement de la question des papiers d'identité et de nationalité.

A ce propos, nous pouvons faire les remarques suivantes. Il est évident que pour nous, le problème des Juifs en Belgique n'est pas traité selon leur nationalité. Ce que nous faisons, nous le faisons pour tous les Juifs, sans distinction de nationalité.

1. Recensement:

Nous ne pouvons faire un recensement de tous les Juifs qui ont échappé à la déportation, mais nous possédons les fiches de tous ceux que nous avons aidés et qui représentent au moins les trois quart des Juifs restés en Belgique. Nous sommes en

train d'établir une liste de toutes ces personnes.

## 2. Enfants

En ce qui concerne les enfants abandonnés, nous nous en occupons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, mais tout ceci exige des sommes d'argent relativement importantes.

Nous dépensons environ 1.200.000 frs. par mois, uniquement pour l'entretien des enfants.

Si on veut établir des homes permettant de grouper des enfants et de les faire sortir des couvents, nous avons besoin au moins de 5.000.000 frs. pour les frais d'installation.

## 3. Suralimentation:

Avant de chercher à suralimenter la population juive en Belgique, il faudrait d'abord les empêcher de mourir de faim. Or, les maigres secours que nous avons pu distribuer aux Juifs cachés, pendant l'occupation (environ 500 frs. par personne et par mois) nous sommes incapables de les continuer, faute de fonds.

Nous avons demandé d'urgence, dans une lettre adressée par Monsieur Davidson au Professeur Brodetsky, l'envoi d'une somme de 18.000 par semaine pour pouvoir continuer une aide minima jusqu'à l'arrivée des fonds d'Amérique.

Nous espérons que vous voudrez bien nous aider dans cette tâche.

## 4. Papiers d'identité

Cette question ne présente aucune difficulté. Nous sommes en possession de toute la documentation nécessaire pour la régler.

Nous sommes convaincus que vous avez eu entretemps l'occasion de voir Messieurs Allard et Ferdman, respectivement Président et Trésorier de notre Comité. Nous sommes sûrs qu'ils vous ont mis au courant de la situation telle qu'elle se présente en Belgique. Si vous désirez avoir des renseignements supplémentaires, nous sommes à votre entière disposition.

Nous serions extrêmement heureux de pouvoir nous entretenir avec vous, lors de votre passage en Belgique que nous souhaitons aussi prompt que possible.

Nous vous faisons parvenir cette lettre par l'entremise de Monsieur le Professeur Glaser, Ministre de Pologne à Bruxelles, à qui nous laissons une copie de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de nos sentiments très dévoués.

CH. PERELMAN

Secrétaire Général